

**BARREAU DE TOULOUSE**

# **DURANTI**

**Eloge prononcé le 5 Décembre 1926, à la Rentrée solennelle de la Conférence des Avocats stagiaires**

par

**PAUL COUZINET**

**Avocat à la Cour d'Appel, Lauréat de la Conférence (Médaille d'or Laumond-Peyronnet.)**

---

**Toulouse, Imprimerie du Sud-Ouest, J. Castellvi et C<sup>ie</sup>  
6, rue Sainte-Ursule et rue Tripière, 1. — 1927**

# D U R A N T I

MESSIEURS LES PRÉSIDENTS, (1)

MONSIEUR LE PROCUREUR, (2)

MONSIEUR LE BATONNIER, (3)

MESSIEURS,

Innombrables sont les hommes illustres que notre magistrature et notre barreau Toulousains sont fiers d'avoir pu compter dans leurs rangs. Ces hommes se sont signalés à l'attention de la postérité par des qualités et des talents aussi nombreux que variés : les uns par leur érudition ou leur éloquence, les autres par la dignité de leur vie ou la noblesse de leurs sentiments, d'autres encore

(1) MM. Dautheville et Crayol.

(2) M. Ducasse.

(3) M<sup>e</sup> Gaston Frézouls.

## D U R A N T I

par le rôle important que les circonstances ou quelque trait particulier de leur caractère les ont amenés à jouer. A raison même de cette diversité dans le mérite, on doit considérer qu'il serait bien difficile et bien arbitraire aussi d'essayer d'établir une certaine hiérarchie, un certain ordre de préférence entre tous ces jurisconsultes, ces juges, ces avocats dont nous avons gardé pieusement le souvenir. Si parmi tous ces personnages justement célèbres, nous voulons cependant en désigner un qui ait eu une existence non seulement particulièrement bien remplie, mais encore particulièrement pathétique et captivante, nous devons sans hésiter faire porter notre suffrage sur un magistrat qui fut au xvi<sup>e</sup> siècle une des gloires de notre ville : j'ai nommé Jean-Etienne Duranti. C'est la figure de ce grand citoyen qui fut successivement avocat, avocat-général et enfin Premier Président au Parlement de Toulouse, que nous allons essayer, Messieurs, de faire revivre devant vous.

## D U R A N T I

J.-E. Duranti naquit à Toulouse en 1534. Son père était conseiller aux requêtes au Parlement de cette ville. La famille Duranti habitait alors rue des Estagnères-Vieilles, aujourd'hui rue des Arts. C'est là que le jeune Etienne va passer toute son enfance et même la plus grande partie de sa vie car ce n'est que quelques années avant sa mort qu'il abandonna la vieille demeure familiale pour s'installer rue des Pénitents-bleus. Rien ne subsiste d'ailleurs de cette dernière maison qui se trouvait exactement sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'hôtel du XVII<sup>e</sup> siècle qui s'élève en face l'Eglise Saint-Jérôme. Issu d'une famille de gens de robe, le jeune Duranti allait être tout naturellement poussé à entreprendre l'étude du droit. Aussi le voyons-nous, à peine sorti de l'enfance, suivre avec assiduité les cours de l'Université de Toulouse. Des maîtres célèbres illustraient déjà cette université florissante qui comptait plus de 10.000 écoliers

## **D U R A N T I**

de toutes nationalités : Allemands, Espagnols, Italiens et Français. Jamais l'Université de Toulouse n'eut plus de renommée dans le monde, à tel point qu'un édit de 1551 la proclamait « la plus fameuse du royaume ». Elle était surtout le berceau des légistes. N'est-ce point le temps où l'illustre Cujas y enseignait les Institutes et le droit romain ? Duranti a vraisemblablement suivi les leçons de ce maître qui devait être considéré plus tard comme le plus célèbre jurisconsulte de son époque. Cujas ne professa pas d'ailleurs longtemps à Toulouse ; peu satisfait des Toulousains et considérant comme dangereuse l'atmosphère de cette ville, il ne tarda pas à aller vivre à Bourges, puis à Paris. Ces appréhensions, ces craintes qu'éprouvait Cujas, Rabelais les connut lui aussi. C'est en effet à peu près à cette époque que le joyeux curé de Meudon vint habiter dans nos murs ; mais il n'y séjourna pas longtemps car la place n'était pas bonne aux esprits libres et rail-

## D U R A N T I

leurs. « Pantagruel, dit-il, n'y demeura guère quand il vit que les escholiers faisaient brûler leurs régents tout vifs comme harengs-saurets, disant : « A Dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez altéré sans me chauffer davantage ». C'étaient là les premiers symptômes des troubles que les querelles religieuses n'allaient pas tarder à engendrer. Nous manquons de renseignements sur le passage de Duranti à l'Université de Toulouse, mais on a affirmé cependant qu'il y fit de brillantes études.

Inscrit au barreau, les premiers débuts du jeune docteur ès-lois vont lui permettre de se distinguer de tous les avocats de son temps par son extraordinaire mérite. On admira le talent précoce avec lequel il défendait les parties qui lui confiaient leurs intérêts et déjà il se montrait éloquent dans un âge où l'on cherche encore à apprendre les moyens de l'être. Au bout de quelques années, sa réputation était telle qu'il ne

## D U R A N T I

pouvait manquer d'attirer sur lui l'attention de ses concitoyens et ces derniers ne tardèrent pas en effet à l'appeler au conseil de la ville : il fut élu capitoul en 1563 n'ayant pas encore trente ans. — Un fait suffit à nous montrer à quel point le charme de sa parole était goûté par ses contemporains. Les Capitouls, qui, vous le savez, Messieurs, occupaient leur charge pendant un an, étaient élus, suivant la coutume, le vingt-septième jour du mois de novembre ; mais l'année même du capitoulat de Duranti, on apprit que le roi Charles IX comptait venir à Toulouse, dans les premiers mois de l'année suivante, aussitôt on n'hésita pas, et on retarda de plusieurs mois l'élection des nouveaux consuls pour que Duranti put recevoir le roi et prononcer à cette occasion le discours traditionnel de bienvenue.

Une réception somptueuse fut préparée à Charles IX qui avait entrepris ce voyage dans le midi dans le but surtout de paci-

## D U R A N T I

fier les esprits surexcités par les progrès que faisaient en France les doctrines de Luther et de Calvin. Le souverain fit son entrée solennelle dans Toulouse le 1<sup>er</sup> février 1565. Le capitoul Etienne Duranti entouré de ses collègues le reçut à la porte Arnaud-Bernard et prit la parole en présence de toutes les Compagnies de la ville. Après avoir remercié le roi d'honorer Toulouse de sa visite, il le pria humblement de ramener le calme et la tranquillité dans la province, puis, sa harangue terminée, il supplia le monarque de bien vouloir jurer, selon la coutume, qu'il respecterait les privilèges et franchises de la ville. Un missel ouvert fut présenté au roi et celui-ci prêta serment de bonne grâce en prononçant ces paroles : « Je veux que vos privilèges vous soient gardés, soyez-moi loyaux comme vous avez esté à mes prédécesseurs et à moy jusques à ce jour ; et je vous seroy Roy et père. »

Quelques années après ces événements,

## ***D U R A N T I***

---

la charge d'avocat-général au Parlement de Toulouse étant devenue vacante, le roi va se souvenir des brillantes qualités de Duranti et lui confie cette importante fonction. Le jeune magistrat va s'adonner de tous son cœur à sa nouvelle tâche. C'est à lui qu'il incombait désormais de faire respecter les volontés royales, c'est lui qui devait faire régner l'ordre et la paix non seulement à Toulouse, mais encore dans tout le ressort du Parlement. Jamais une pareille mission n'avait été plus ardue ni plus délicate. Représentons-nous quel était alors le rôle immense du Parlement de Toulouse dont le ressort territorial plus grand que celui du Parlement de Paris, s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'aux portes de Lyon, groupant sous son égide plus de dix-neuf de nos départements actuels. Songeons aussi qu'à cette époque où n'existait même pas un embryon d'organisation administrative centralisée, le Parlement était le véritable représentant

## D U R A N T I

du roi dans les provinces et qu'il avait des pouvoirs et une influence beaucoup plus étendus que ceux des gouverneurs eux-mêmes. Mais cette autorité royale que la mission essentielle de l'avocat-général était de faire respecter, elle était hélas ! dange-reusement méconnue, et cet ordre, qu'il fallait à tout prix imposer à tous n'avait jamais été plus compromis. — La guerre civile, l'affreuse guerre de religion venait en effet d'éclater. Elle allait, pendant près d'un demi-siècle, ensanglanter toute la France et particulièrement le midi. A Toulouse, catholiques et protestants en étaient déjà venus aux mains depuis plusieurs années. Les édits royaux de pacification n'avaient satisfait ni les uns ni les autres et les huguenots mécontents avaient comploté en 1562 de se rendre maîtres de la ville. Après plusieurs jours et plusieurs nuits d'une lutte acharnée, ils avaient été finalement repoussés et massacrés en très grand nombre. Désormais notre ville allait être

## D U R A N T I

le champion du catholicisme en Languedoc. — On conçoit sans peine que ces graves désordres, ces troubles continuels ne facilitaient guère la tâche de Duranti. Il sut cependant s'en acquitter avec éclat par la manière ferme et vigoureuse qu'il mit à en remplir les fonctions. On le trouvait sans cesse occupé des devoirs de sa place, leur sacrifiant les plus légères distractions et se plaignant du peu de bien qu'il pouvait faire. — Mais si Duranti fut un avocat-général zélé, consciencieux et plein de talent il fut aussi un diplomate avisé et habile. Il eut le bonheur de rendre de nombreux services aussi bien à la Compagnie dont il faisait partie qu'à la couronne. A plusieurs reprises il fut député à la cour pour des questions intéressant le Parlement et il n'était pas rare, à cette occasion, de voir le roi le retenir pendant quelque temps à Paris pour d'importantes affaires. N'est-ce pas lui qui négocia et conclut au nom du roi des traités ou des con-

## D U R A N T I

ventions diplomatiques lourdes de conséquences, tels que, par exemple, le traité de Nérac qui, en 1579, parvint à ramener pour quelques années la paix entre le roi de France et le roi de Navarre ? — Les loyaux services et la valeur hors de pair de Duranti n'allaient pas tarder à être solennellement reconnus et récompensés.

En 1580 un des plus grands magistrats du royaume le premier président au Parlement de Toulouse Jean Daffis mourut. Henri III qui régnait alors n'hésita pas et c'est Duranti qu'il nomma à cette éminente dignité. Nul n'était plus apte à remplir cette fonction considérable qui donnait à son titulaire la préséance sur les ducs et pairs ainsi que sur les gouverneurs et lieutenants-généraux du royaume, car les premiers présidents des Parlements de Paris et de Toulouse venaient, dans les cérémonies publiques, immédiatement après les princes du sang. Duranti méritait plus que tout autre d'être élevé à cet honneur su-

## D U R A N T I

prême car il s'imposait aussi bien par son savoir que par l'autorité de sa parole. — Ce grand magistrat en effet ne fut pas seulement un grand juge, il fut aussi un écrivain de talent, et il nous a laissé des travaux qui dénotent un jurisconsulte plein de science, d'érudition et de profondeur. On ne sait en vérité comment cet homme d'action toujours sur la brèche put trouver assez d'heures silencieuses pour écrire ses « *Questiones Notatissimae* », cette étude sur les grandes questions de droit civil et de droit canon que le fameux avocat Jacques Ferrières estimait à un point tel qu'il a tenu à les commenter longuement. Durant est aussi l'auteur d'un autre ouvrage, écrit également en latin, et qui a pour titre : « *De ritibus ecclesiæ catholicæ* » ; important travail qui reflète un esprit largement abreuvé aux saintes lettres. La conception et la rédaction de ces livres que le premier président se plaisait à appeler : « le fruit de ses loisirs et de sa vieillesse »

## D U R A N T I

n'allaient pas sans entraîner pour lui un labeur acharné et singulièrement méritoire. Au couvent de la Grande Observance de Saint-François de Toulouse, on gardait cette tradition que Duranti entrait tous les samedis soirs et les veilles des grandes fêtes à la bibliothèque du couvent et y travaillait jusqu'à matines. Rose de Caulet, sa femme, n'a-t-elle pas aussi raconté qu'il passait la moitié de ses nuits à lire la vie des saints et à écrire ses ouvrages ? C'est ainsi qu'il reprenait haleine entre deux audiences ou deux émeutes se mêlant sans se troubler aux agitations du siècle et revenant sans effort au silence et à la solitude. Il aimait aussi les lettres profanes et sut attirer au collège de l'Esquile les professeurs les plus réputés. Il releva aux écoles de l'Université les études délaissées ou affaiblies et fit sortir de la nuit des talents que la pauvreté empêchait d'arriver à la lumière et à l'honneur.

Mais sa vraie patrie, son champ de ba-

## **D U R A N T I**

taille étaient, sans contredit, le Parlement. Il en était, selon le mot d'un chroniqueur, « l'astre rayonnant ». Il n'hésitait pas à en fermer l'entrée à ceux qui ne semblaient pas dignes de porter le mortier et la robe rouge, résistant aux créations incessantes et ruineuses des charges parlementaires, jaloux de la solennité des audiences et ne désarmant jamais sur les questions de tradition et de discipline intérieures. Stimulé par son infatigable activité, le Parlement embrasse tout, suffit à tout dans le ressort. Il s'arroe le pouvoir souverain d'organiser l'administration de la justice dans les sièges inférieurs ; il réforme l'Université de Toulouse et lui rend son ancien éclat en y faisant faire de nombreuses leçons par les conseillers et les avocats les plus savants. Il va même jusqu'à décréter la marche des troupes aux frontières, la destruction des châteaux et la levée des gens de pied. Le premier président Duranti est le principal instigateur de toutes ces mesu-

## D U R A N T I

res et l'influence qu'il sut prendre ainsi sur la Compagnie dont il était le chef a tenu pour beaucoup à la puissance de sa parole, à son habileté oratoire. Son éloquence est cependant parfois, il faut bien le dire, encombrée d'érudition. Duranti ne se fait pas faute de citer à la file et dans le même discours Philippe, Démétrius, Louis XII, Théopompe, Galba et bien d'autres : cela passait pour gentillesse dans le monde lettré du Palais. Les magistrats de ce temps aimaient cette érudition aussi bien dans les discours des parlementaires que dans les plaidoiries des avocats et ils respectaient, même dans ses écarts, cette profusion de citations savantes. A la beauté des textes sacrés ou profanes évoqués ainsi à l'audience, à la surprise des rapprochements et des allusions, ils trouvaient un plaisir délicat de l'esprit. Mais à côté de cette éloquence par trop pompeuse et fleurie, Duranti a une éloquence de tous les jours qui vaut mieux. Il a la phrase un peu

## D U R A N T I

lente, un peu lourde aussi, mais traversée de brusques éclairs et parfois ramassée en fortes sentences. Dans ses discours au Parlement, sa parole est souvent familière, pittoresque, haussée par l'intérieure élévation de la pensée, échauffée soudain de passion spontanée et redescendant sans heurt à l'aisance d'une grave causerie. Vigueur de raisonnement, mouvement pathétique, expression saisissante, Duranti possédait à la fois toutes les qualités du grand orateur.

Mais ce magistrat grave et sévère, ce magistrat réputé par la dignité et l'austérité de sa vie était aussi un grand cœur. On rapporte de lui des traits touchants : un jour, dans l'église des Pères de la Merci, il se trouva à côté du bourreau, à la sainte table, au moment de la communion. Le bourreau baissa la tête et honteux s'éloigna. Duranti le retint et lui dit : « Mon ami, nous sommes ici devant Dieu, et devant lui nous sommes tous égaux. » — Sa

## D U R A N T I

générosité était très grande. Il créa, de ses propres deniers, la maison charitable du Saint-Esprit destinée à pourvoir au mariage des filles pauvres et le couvent de la Miséricorde où les prisonniers indigents trouvaient la rançon de leur liberté. Quant à son désintéressement, il était légendaire ; n'a-t-on pas dit de lui qu'il était mort « le plus pauvre premier président de France, mais le plus riche en vertu ». — En face de l'âme charitable, de la profonde bonté de cet homme, que valent, en vérité, les reproches que ses contemporains lui adressaient. On prétendait qu'il n'était pas exempt d'une certaine vanité. Il se flattait, dit-on, d'être le descendant d'une noble et ancienne maison des Cévennes et notamment de Guillaume Durand, le savant évêque de Mende, qui vivait au XIII<sup>e</sup> siècle et qui est connu surtout sous le nom de « Spéculator ». Or, Duranti n'avait évidemment d'autre preuve de cette descendance, de cette soi-disant filiation que dans

## D U R A N T I

la ressemblance qui existait entre son nom et celui de cette illustre famille. On lui faisait un grief aussi, toujours au même point de vue, d'avoir abandonné la monture traditionnelle des gens de robe : la mule, et d'avoir été le premier des présidents qui se fit conduire au Palais en carrosse. Le Parlement ne lui passa jamais, paraît-il, cette nouveauté que certains voulaient considérer comme un signe de luxe et de mollesse. — Mais, encore une fois, que sont ces petits travers, que sont ces légères faiblesses comparés aux éminentes vertus auxquelles je faisais allusion tout à l'heure et nous aurions même, Messieurs, été honteux d'insister, fut-ce un seul instant, sur ces pauvretés, si nous n'avions voulu montrer par là à quel point la malignité publique va parfois chercher un aliment jusque dans les actions les plus futiles et dans les faits les plus dénués de toute importance et de tout intérêt.

## D U R A N T I



Mais on a adressé à Duranti de bien plus graves reproches. Nous faisons ici allusion à ses convictions religieuses et au rôle politique qu'il a joué. Avant d'en arriver à exposer cet aspect de la vie du premier président, il est indispensable de rappeler, en quelques mots rapides, les faits dominants de l'histoire générale de la France à cette époque. — Les rois de France, après des alternatives de sévérité et d'indulgence, avaient fini par rendre des édits par lesquels ils se montraient relativement conciliants à l'égard des protestants. Rendus furieux par cette sage attitude de nombreux catholiques formèrent dans toute la France des associations qui se groupèrent ensuite et qui donnèrent naissance à la Sainte-Ligue, dont le but avoué était « la défense et conservation de la religion catholique et l'extirpation de toutes hérésies ». Les Guises et notamment Henri de

## D U R A N T I

Guise « le balafre » furent les chefs incontestés de cette confrérie. Cette Ligue devint si puissante et si dangereuse que le roi Henri III voyant la conspiration devenir presque générale, crut fort habile en 1585 de s'unir avec les Ligueurs. Il se vit contraint de signer avec eux le traité de Nemours par lequel il privait les protestants des droits qu'il leur avait jusqu'alors accordés. Henri III espérait ainsi se concilier les catholiques, devenir le chef de la Ligue et réduire à néant les projets ambitieux des Guise. Il parvint seulement à exaspérer encore les protestants et à rallumer partout la guerre. — C'est à ce moment même que le Parlement de Toulouse et son chef Duranti, qui avaient toujours été profondément catholiques, vont embrasser eux-mêmes avec empressement la Ligue à l'imitation du roi. — Mais ce dernier ne tarda pas à comprendre qu'il s'était cruellement trompé. Malgré ses avances, la Sainte-Union restait

## ***D U R A N T I***

---

un instrument entre les mains des Guises et ceux-ci devenaient de plus en plus arrogants. Ils vont même jusqu'à former le projet de détrôner leur souverain et d'usurper sa place sous le prétexte qu'il n'était pas assez zélé catholique. C'est la journée des barricades à Paris qui permit au balafre de montrer sa toute-puissance. Henri III, la rage au cœur, fut obligé de s'enfuir. Voyant que la popularité immense des chefs de la Ligue ne lui permettait pas de les accuser publiquement et de venir à bout de leurs machinations, il résolut dès lors d'employer la ruse. Il se réconcilia tout d'abord secrètement avec le roi de Navarre, le futur Henri IV, avec Condé et Montmorency, en un mot avec le parti huguenot, puis il feignit d'accorder au duc de Guise tout ce que celui-ci exigeait et l'attira à Blois où les Etats-Généraux venaient de se réunir. Le 23 décembre 1588 le balafre et son frère le cardinal de Lorraine tombaient sous les

## D U R A N T I

poignards des quarante-cinq. — A Toulouse, longtemps déjà avant cette exécution sommaire, Duranti avait pressenti, avec sa clairvoyance habituelle, que la Ligue et ses chefs, sous le spécieux prétexte de défendre la religion catholique, poursuivaient en réalité les plus pernicious projets. A partir de ce moment il n'avait pas hésité à abandonner cette secte et à se retourner courageusement contre elle. Mais la plupart des Toulousains catholiques jusqu'au fanatisme, mais le Parlement lui-même dominé presque entièrement par la Ligue ne comprirent point combien cette attitude était raisonnable. Dès lors le premier président va être en butte à la plus féroce des haines de la part de ses propres concitoyens, de la part de cette population même qu'il avait toujours si sincèrement et si tendrement aimée.

Mais avant d'aller plus loin et de décrire les événements tragiques qui vont se dérouler à Toulouse dans les premiers mois de

## D U R A N T I

l'année 1589, il convient de s'arrêter un instant et d'exposer quelle fut l'attitude, la conduite de Duranti en présence de la crise politique terrible que la France a subi au cours de cette sinistre époque. Ici, il faut bien le dire, nous arrivons à une question qui a donné lieu à controverse. Si tout le monde est d'accord en effet pour célébrer chez le grand magistrat dont nous nous occupons toutes les qualités de cœur et d'esprit auxquelles nous avons déjà fait allusion, il n'en est pas tout à fait de même en ce qui concerne le rôle politique qu'il a joué. Et, nous le savons, quand on parle de politique en ce siècle agité par les passions religieuses, on parle en même temps de religion. Tandis que la plupart des historiens approuvent presque sans réserves Duranti, quelques-uns n'hésitent pas à le traiter avec la dernière rigueur. Ces derniers l'accusent formellement d'avoir cruellement persécuté les protestants et d'avoir été notamment le principal instigateur à

## **D U R A N T I**

Toulouse du massacre de la Saint-Barthélémy. Ce massacre qui eut lieu, vous le savez, Messieurs, en 1572 coûta la vie à de nombreux protestants et notamment à trois savants conseillers au Parlement dont les cadavres, revêtus, en signe de dérision, de leurs robes rouges, furent pendus au grand orme de la cour du Palais. Que penser de cette accusation portée contre Duranti ? En ce qui concerne tout d'abord la tuerie de la Saint-Barthélémy, on peut affirmer que des recherches récentes effectuées en particulier dans les archives de l'Hôtel de Ville, prouvent, sans contestation possible, que Duranti, qui était alors avocat-général n'a été pour rien dans cet attentat odieux. C'est au cours d'une émeute populaire et à l'insu même des pouvoirs publics que ce crime fut accompli. La mémoire du premier président doit donc être lavée de cette imputation flétrissante dont on a voulu la salir.

Il y a donc eu, sur ce point, de la part

## D U R A N T I

de quelques auteurs des affirmations singulièrement téméraires. Mais soyons impartiaux et reconnaissons qu'un fait est cependant incontestable, c'est que Duranti fut pendant quelques années un Ligueur particulièrement ardent et convaincu. Il fut même à n'en pas douter un des promoteurs de la Ligue en Languedoc. N'est-ce pas lui, qui, lorsqu'il apprit que le roi avait adhéré à la Ligue, fut transporté d'enthousiasme ? N'est-ce pas lui qui alla sur le champ faire chanter à Saint-Sernin un Te deum d'actions de grâce ? N'alla-t-il pas enfin jusqu'à proposer à tous les seigneurs et gentilhommes catholiques du pays assemblés par ses soins, toujours à cette occasion, d'aller, et c'est l'expression même du chroniqueur, « d'aller faire le dégât aux environs de Montauban, Castres, Caraman et autres villes religionnaires, de prendre les armes et de leur faire la guerre ? » Et cependant c'est ce Ligueur fougueux qui, quelques années à peine

## D U R A N T I

après ces événements, va se détourner de la Ligue, la combattre et mourir en s'efforçant de lui résister. Il paraît y avoir dans tout cela d'inexplicables contradictions et en fait cette attitude de Duranti n'a jamais été suffisamment analysée. Essayons, en toute objectivité, d'entreprendre cette tâche difficile. Il faut tout d'abord se bien pénétrer des deux sentiments, des deux idées qui sont à l'origine de tous les actes de ce grand magistrat. D'une part Duranti est un catholique fervent, d'autre part il est le plus fidèle et le plus résolu des partisans du roi et de l'Etat. N'avait-il pas, en pleine jeunesse, inscrit sur les murs de sa chambre cette devise qui devait rester le symbole de toute sa vie : « Deum timete et regem honorificate usque ad mortem ». — Il est catholique, et, comme tel, il est désolé des progrès en France de la religion réformée. Il déteste même cordialement les huguenots et se réjouit de leurs échecs. C'est pour cela que nous lui voyons em-

## D U R A N T I

brasser la Ligue avec joie. Mais cette animosité à l'égard des religionnaires, on appelait alors ainsi les protestants, se justifie ou du moins s'explique par un certain nombre de considérations. Tout d'abord ce serait ne voir qu'un côté des choses que de se représenter les huguenots sous l'aspect d'hommes pleins de douceur et de mansuétude et subissant sans révolte les persécutions des catholiques. Rien n'est plus faux ! La violence régnait alors dans tous les cœurs et si les catholiques se livraient à tous les excès, on peut en dire autant de leurs adversaires. Il est facile d'apporter de nombreuses preuves à l'appui de cette affirmation. Dès la fin du règne de François I<sup>er</sup> et alors que la guerre sans merci n'était pas encore ouverte entre les adeptes des deux religions, les protestants donnèrent libre cours à leur brutalité. Ils pénétraient dans les églises l'épée à la main, forçant les prédicateurs à descendre de leurs chaires et à cesser leurs prières. Ou

## D U R A N T I

bien c'étaient des écoliers de l'Université nouvellement convertis à la secte de Calvin qui, assistant au sermon, interrompaient à chaque instant le prêtre en s'écriant : « Vous mentez ! » Les plus violents s'attaquaient aux églises, abattaient les croix, déchiraient les images sacrées et profanaient les statues de la Vierge et des Saints aux portes des maisons et aux carrefours de Toulouse. Dans telle autre ville, les protestants massacrent les catholiques en procession dans les rues, s'emparent des moines et des religieuses, les mutilent et les jettent dans les fleuves. Or, le peuple était alors dans son immense majorité, sincèrement, profondément catholique et on conçoit l'état d'exaspération dans lequel de pareils actes le plongeaient. — Mais ce n'étaient là encore que des crimes isolés ; bientôt après ces premiers troubles l'atroce guerre de religion va éclater. L'armée protestante commandée par Coligny ravage alors les campagnes Languedociennes, elle massacre

## D U R A N T I

les paysans, les prêtres, les moines. Elle saccage et brûle les églises et les couvents. Et Coligny menaçait les habitants de Toulouse, où il cherchait à entrer, « de les égorger et de parcourir avec ses soldats les rues de la cité, leurs chevaux ayant du sang jusqu'au poitrail ». — Les exemples de tous ces crimes, le récit de ces horribles menaces suffisent amplement à faire comprendre dans quel état d'angoisse vivait notre ville entourée qu'elle était de toutes parts de places favorables aux rebelles telles que Montauban, Castres, Caraman, le Mas-d'Azil, le Carla. Duranti vivait dans ce milieu ; comment aurait-il pu ne pas en éprouver les alarmes, comment aurait-il pu ne pas subir l'influence de l'opinion unanime de ses concitoyens ?

De plus si l'on veut s'expliquer les sentiments d'un catholique comme Duranti à l'égard de la réforme, il faut bien comprendre que, dans la ferme croyance de ce temps, abjurer la foi des ancêtres c'était

## **D U R A N T I**

en quelque sorte renier la patrie elle-même ; c'était se séparer de l'histoire nationale et bafouer les traditions séculaires du royaume. Les catholiques vivaient avec cette pensée que c'était trahir la France et s'attaquer à la couronne que de désertier la vieille cathédrale des aïeux pour le temple de la réforme. — Le premier président n'allait-il pas même jusqu'à prévoir, dans son zèle pour le bien public, que les protestants non contents d'obtenir le libre exercice de leur foi, allaient, quelques soixante ans plus tard, essayer de jeter le trouble dans le pays en s'efforçant de créer un état dans l'état ? En d'autres termes, n'avait-il pas déjà le pressentiment de la sanglante révolte de La Rochelle et de l'alliance des habitants de cette ville avec une puissance étrangère pour le plus grand péril de l'unité française ? Quoiqu'il en soit sur ce point, Duranti considérait les huguenots comme des perturbateurs de l'ordre. C'est là la raison de sa conduite, de

## D U R A N T I

son animosité à leur égard. En tous cas, rien de vil, rien de bas, rien d'intéressé dans cette attitude, les actes que cet homme a accomplis, il a toujours pensé que c'était son devoir qui les lui dictait.

Il est cependant incontestable que si Duranti a été sincère, la modération et la tolérance ne furent pas, pendant presque toute sa vie, ses qualités dominantes. Il serait aussi critiquable de vouloir mettre ce magistrat sur le même plan que certains de ses contemporains, particulièrement libéraux, que de vouloir en faire le plus affreux des fanatiques. La vérité comme la vertu « stat in medio ». Certes Duranti, et avec lui le Parlement de Toulouse tout entier, a fait preuve à l'égard des protestants d'une sévérité implacable, d'une rigueur souvent excessive. Il n'a pas connu la belle liberté d'esprit d'un Jean Bodin, d'un Montaigne ; il n'a pas, comme le chancelier Michel de l'Hôpital ou comme du Vair, lutté avec vigueur contre les mé-

## D U R A N T I

faits de l'intolérance religieuse. Mais combien le xvi<sup>e</sup> siècle en a-t-il compté de ces hommes qui, par la supériorité éclatante de leur intelligence, par la largeur de leurs vues, ont dominé de bien haut les passions de leur temps ? Duranti ne peut donc être comparé à ces quelques sages isolés parmi leurs contemporains. Mais cependant on peut dire que, vers la fin de sa vie, il a paru évoluer de façon à se rapprocher de ces penseurs et à adopter leurs idées. N'a-t-il pas en effet abandonné sans hésitation la Ligue lorsqu'il a jugé que les violences de cette secte devenaient par trop excessives ? Et pourtant il était un des promoteurs en Languedoc de l'Union des catholiques. Cet acte de courage et de pondération un fanatique ne l'aurait certainement pas accompli ! — Et puis il ne faut pas juger ces hommes du xvi<sup>e</sup> siècle avec nos idées modernes. Ils ne concevaient pas la tolérance comme nous la comprenons aujourd'hui. Catholiques et protestants détes-

## D U R A N T I

tent l' « hérésie » et cette hérésie qu'il faut arracher des âmes par le fer et par le feu, ils la voient les uns et les autres dans la foi et la croyance du parti adverse. Théodore de Bèze ne disait-il pas, en sectaire forcené qu'il était, que « la tolérance était une vertu diabolique ? » La plupart de ses contemporains ne pensaient guère autrement !

Si, après avoir essayé de dégager les raisons profondes de la conduite de Durant à l'égard des religionnaires, nous jetons à présent un coup d'œil sur son attitude vis-à-vis des Ligueurs, nous voyons qu'il a fait preuve d'une clairvoyance digne de tous les hommages. Il a fait usage de l'autorité considérable que lui conférait sa fonction pour s'opposer énergiquement aux entreprises de tous les factieux et cela sans autre but que de restaurer la puissance royale et par conséquent la paix. — S'il a lutté d'abord dans les rangs de la Ligue contre le roi de Navarre et son allié le duc

## ***D U R A N T I***

---

de Montmorency, c'est que ces puissants seigneurs faisaient alors courir à la monarchie les plus redoutables dangers. Mais quand il se rendit compte que cette Ligue, sous couleur de défendre la religion catholique, n'avait au fond d'autre but que de favoriser les plus coupables des appétits, il va aussitôt se retourner contre elle. Il devient alors un des membres les plus agissants de ce tiers-parti, composé de tous les ennemis du sang et de la violence, et que l'on a surnommé le parti des « politiques » ou « royalistes ». Cette conduite de Durant était celle d'un honnête homme, mais aussi celle d'un citoyen doué du patriotisme le plus clairvoyant. — Il faut se rendre compte en effet des conséquences inéluctables que le triomphe de la Ligue eut entraînées. Le triomphe de la Ligue, c'était la victoire des féodaux, c'était la France livrée au fanatisme, à la guerre civile, aux dissensions entre provinces ; c'était aussi l'invasion certaine de notre

## D U R A N T I

pays par les Espagnols, car les Guises étaient appuyés par les soldats et l'argent de Philippe II. Le succès du roi, c'était au contraire et en premier lieu, la paix et la tranquillité renaissant dans le royaume ; c'était la victoire de l'ordre et de la tolérance ; c'était aussi l'abaissement de la noblesse et la lutte contre les privilèges. — Quant à Duranti, s'il fut toujours le plus fidèle serviteur du roi, ce n'est pas certes qu'il se dissimulât le moins du monde les lamentables désordres et l'immoralité notoire d'Henri III ; mais ce n'est pas à tel ou tel prince que cet homme de bien avait consacré sa vie, mais à l'idée même de monarchie. Il confondait dans son esprit l'État et le roi, non comme le courtisan pour livrer l'État au bon plaisir du monarque, mais pour que le roi fit du bien public son bien. Il voulut fortifier le roi, pour assurer la paix. Il se dévoua à combattre les fauteurs de séditions et d'anarchie, les ambitieux déguisés en fanatiques et les fanati-

## D U R A N T I

ques en qui le zèle avait tous les effets de l'ambition. — Duranti fut en somme un des membres les plus éminents de cette bourgeoisie, représentée alors par les gens de robe, qui commençait déjà à faire entendre sa voix et qui devait finir plus tard par imposer les réclamations de son honnêteté, de son sens pratique et de son patriotisme. C'est elle, c'est cette bourgeoisie qui allait faire la France d'Henri IV et de l'ancien régime, la France catholique mais gallicane, la royauté absolue mais servie et contenue par le tiers-état.

\*

\*\*

Et maintenant voyons ce grand magistrat face à face avec la mort. Il va, au cours des tragiques événements qu'il nous reste à raconter, nous révéler une des plus nobles qualités de son âme : sa fermeté inébranlable. Et son courage, son calme, son énergie, devant l'adversité et les menaces, ont été si grands et si beaux, que cette fin

## D U R A N T I

héroïque aurait suffi, à défaut de toute autre considération, à valoir à Duranti une gloire éclatante et notre admiration à tous.

C'est le 3 janvier 1589 que l'on apprit à Toulouse l'assassinat du duc de Guise et de son frère. Cette nouvelle exaspéra les catholiques. Le conseil de ville assemblé sur le champ nomme un comité de dix-huit citoyens comprenant les plus forcenés ligueurs de la ville. C'est ce conseil, image du fameux comité des seize de Paris, qui va désormais concentrer entre ses mains tous les pouvoirs et gouverner Toulouse à son gré. Malgré les efforts de Duranti, le Parlement lui-même reconnaît, au mépris de toutes les lois, l'autorité de ce conseil. Sur ces entrefaites une lettre du roi parvint à Toulouse. Henri III y exposait que la mort du duc de Guise n'était que le châtiement de ses attentats contre la couronne, que la puissance de ce rebelle n'avait pas permis de lui donner des juges et que rien ne serait plus cher au roi que la fin des

## D U R A N T I

tumultes populaires. Le premier président lit cette lettre en plein Parlement puis il tente de démontrer qu'il est des raisons d'Etat qui affranchissent les rois, aux heures de crise, des formes ordinaires de la justice et il représente enfin la mort du duc de Guise comme une de ces choses mystérieuses et fatales dont les princes ne doivent compte qu'à Dieu seul. Mais le Parlement composé en très grande majorité de ligueurs, ne veut rien entendre et il déclare qu'il demeurera inviolablement attaché à la Sainte-Union des catholiques. — Cette Compagnie aurait bien dû cependant songer que la violence appelle la violence et que ces Guises qui avaient été les instigateurs et les acteurs à la fois de l'horrible massacre de la Saint-Barthélémy à Paris, n'étaient guère dignes d'inspirer une bien grande pitié. — Le Parlement entre donc délibérément dans la voie de la rebellion.

Les événements vont bientôt se précipiter. Deux acharnés ligueurs, Urbain de

## D U R A N T I

Saint-Gelais, évêque de Comminges et l'avocat Tournier qui avaient été députés par la ville aux Etats-Généraux, arrivent soudain à Toulouse. Ils s'étaient enfui de Blois après la mort du duc de Guise. « ...C'étaient, dit le chroniqueur, deux grands boute-feux, éloquents l'un et l'autre, d'un esprit vif et emporté, avec cela, hardis et entreprenants... » Ces deux personnages s'empressent de raconter au conseil des dix-huit et à la foule pressée dans les rues les circonstances tragiques de l'assassinat du balaféré, et cela avec une foule de détails horribles, avec des violences de langage qui contribuent encore à surexciter tous les esprits. — De nombreux prédicateurs vont à leur tour prêcher la révolte. Ils déclament en chaire contre le roi, ils mettent le duc de Guise au rang des saints et, insultant avec passion le premier président, ils lui jettent des outrages et des sarcasmes qui le rendent odieux au peuple. Richard,

## D U R A N T I

prieur des Minimes, Doyard, curé de Cugnax, et le cordelier Maurel se distinguent de tous les autres sermonnaires par leur violence inouïe.—Bientôt après on reçoit un message du comité des seize de Paris qui invitait Toulouse à se joindre aux ligueurs Parisiens pour rompre tout lien avec le roi et pour se soustraire à son autorité. Dès lors la populace ne connaît plus de frein. Poussée par les dix-huit et surtout par leur chef l'évêque de Comminges, elle force les capitouls à convoquer une assemblée à l'Hôtel-de-Ville pour délibérer sur la déchéance d'Henri de Valois. Cette assemblée devait comprendre, selon la coutume, quatre-vingts citoyens nommés par les capitouls et choisis parmi les personnes notables de la ville. Au jour fixé Duranti ne craignit pas de se rendre au Capitole accompagné seulement de son beau-frère l'avocat-général Daffis. Tous deux étaient les principaux représentants de ces « politiques » ou « royalistes », c'est-à-dire des quelques

## D U R A N T I

hommes sages et modérés qui se trouvaient encore à Toulouse. — Au moment même où l'Assemblée réunie à l'Hôtel de Ville commençait à délibérer sous la direction du premier président, six-cents factieux armés de dagues et de poignards forcent la porte du Grand consistoire. Ils prétendaient avoir le droit de prendre part aux délibérations. Cette foule était furieuse et menaçante, on n'osa pas lui résister. — Pendant trois jours Duranti va contenir cette populace effrénée. Peu à peu même, il reprenait sur elle, par sa parole haute et sereine, une partie de son autorité naguère si puissante. Mais, voyant leurs calculs sur le point d'être déjoués, les factieux n'hésitent pas ; les plus fanatiques d'entre eux accusent Duranti de trahison, ils proclament qu'Henri III et ses partisans veulent ruiner la religion catholique et livrer la France aux hérétiques, ils s'écrient enfin qu'il fallait absolument que la ville n'hésitât pas, par une déclaration authentique et formelle, à se sous-

## **D U R A N T I**

traire au joug « du tyran Valois ». — Les ligueurs font retentir alors la salle de vociférations et d'invectives et Tournier, le fougueux avocat, se tourne vers un portrait du roi qui était suspendu au mur en s'écriant : « Défenseurs de la Sainte-Union, à Rome on renversait les statues des tyrans, imitons un si noble exemple et arrachons cette effigie d'un prince qui n'est plus qu'un assassin ! » — A ces mots l'avocat-général Daffis, plein d'indignation, interrompt ce discours enflammé et, traitant Tournier de rebelle, il lui dit, avec un geste menaçant, qu'en temps et lieu il le ferait repentir de sa félonie et de son insolence. Ces paroles ne firent qu'irriter encore la foule. Duranti, plus avisé que son beau-frère dont il connaissait d'ailleurs le caractère impétueux, Duranti vit bien que l'on était sur le point de se livrer aux pires violences et que l'autorité royale était en grand péril. Il prit alors la parole et, faisant remarquer que l'Hôtel de Ville avait

## D U R A N T I

toujours agi de concert avec le Parlement, il ajouta : « Le sujet de cette délibération est trop important pour que cette assemblée veuille prendre une décision définitive. Je suis sûr qu'elle ne voudra rien conclure sans connaître auparavant le sentiment des magistrats. » Et, se levant soudain, le premier président rompit l'assemblée empêchant ainsi que l'on continuât à délibérer. Les rebelles croyaient déjà avoir cause gagnée ; cette habile attitude les plongea dans la plus sombre fureur. Ils se précipitèrent aussitôt dans les rues pour amener toute la ville.

Cependant Duranti ayant ainsi écarté provisoirement le danger, commençait déjà à reprendre espoir, car le temps pensait-il, travaillait pour la cause royale. Il se garda donc bien de convoquer le Parlement pour lui demander son avis. Mais l'émeute grandissait. Le 27 janvier les clameurs et les menaces de la foule attroupée devant son hôtel l'obligèrent à convoquer les Cham-

## D U R A N T I

bres pour le soir même à deux heures de relevée. — Là de nouvelles discussions recommencèrent. Le Parlement hésitait. Bien que les ligueurs y fussent en très grande majorité, beaucoup parmi eux n'osaient prendre une décision aussi grave que celle qui consistait à se soustraire à l'obéissance du roi par une déclaration publique. De plus, comme on peut le penser, Duranti qui dirigeait les débats usait de toute son influence et aussi de toute son adresse pour empêcher que la déchéance du roi ne fut proclamée. Les avis étaient donc si partagés et si flottants qu'il va, une fois encore, en profiter pour lever la séance sans que rien eût été décidé. — Mais une multitude de gens armés venant de tous les quartiers de la ville avaient entouré de toutes parts le Palais de justice et attendaient avec impatience le résultat de la délibération du Parlement. Beaucoup parmi ces hommes étaient des émissaires des chefs de la Ligue et avaient reçu l'ordre de se débarrasser à

## D U R A N T I

tout prix du premier président. Ce magistrat en effet ne fut pas plus tôt monté dans son carrosse, qu'une troupe de conjurés fondit sur lui. La voiture fut criblée de coups d'épées et de hallebardes. Duranti accroupi au fond du carrosse ne fut pas atteint. Mais il aurait cependant péri inévitablement sous les poignards de ces bandits, si un de ses laquais ne l'avait protégé avec le plus grand courage et si son cocher n'avait lancé les chevaux à toute bride dans la rue Nazareth. Le carrosse était déjà parvenu rue de la Pomme lorsqu'il heurta si violemment la margelle d'un puits public que, sous le choc, une roue se brisa. Duranti, obligé de mettre pied à terre, se trouvait à peu près à égale distance de sa maison de la rue des Pénitents bleus et de l'Hôtel de Ville. Il hésita un instant, puis, pensant que les capitouls pourraient maintenir la populace, il se dirigea vers le Capitole.

Il va rester de son plein gré à l'Hôtel de Ville pendant cinq jours. De toutes parts

## D U R A N T I

on le pressait de fuir et de passer la Garonne. Il refusa en disant : « Je connais la grandeur du danger qui me menace ; je sais qu'on en veut à ma vie, mais il ne sera point dit que j'ai quitté le service de mon roi en lâche déserteur ! » — La solitude se faisait autour de lui ; ses amis eux-mêmes, de peur de se compromettre, l'abandonnaient et il s'en plaignait avec un mélancolique sourire. Il regrettait surtout, disait-il, d'être né dans une époque aussi tourmentée. Le Parlement désirait malgré tout préserver son premier président de la haine des ligueurs et il l'autorisa, par un arrêt, à se retirer à Balma, maison de plaisance des archevêques, à une lieue de Toulouse. Les capitouls eux-mêmes qui, sans l'aimer, respectaient en lui son généreux courage, l'engageaient aussi à sortir de la ville. Mais Duranti sentait bien qu'on attendait son éloignement pour se porter aux pires résolutions contre l'autorité de l'État, aussi fut-il inflexible et ré-

## ***D U R A N T I***

---

sista-t-il à toutes les supplications. — Cependant les ligueurs avaient soulevé la ville. De toutes parts les chaînes étaient tendues, les barricades dressées, le peuple armé. Des prêtres, la menace à la bouche, allaient prêchant la révolte dans les places et les carrefours. Toute puissance disparaissait de Toulouse devant celle du comité des dix-huit. C'est lui qui, sans la participation du Parlement, mit Duranti en état d'arrestation à l'Hôtel de Ville ; c'est lui qui ordonna ensuite sa translation dans le couvent des Jacobins. Plusieurs capitouls qui désiraient sincèrement sauver le premier président de la fureur des fanatiques, refusèrent tout d'abord de le livrer aux émissaires du conseil des dix-huit. Ils ne consentirent enfin à ouvrir les portes du Capitole que sur la promesse des évêques de Castres et de Comminges qu'il ne lui serait fait aucun mal pendant le trajet. Duranti se plaça entre les deux évêques et sortit de l'Hôtel de Ville. La

## D U R A N T I

foule qui se pressait sur la place et dans les rues voisines poussa des cris de fureur quand elle l'aperçut. Mais l'évêque de Comminges fit signe qu'on laissât le passage libre et les factieux s'écartèrent. Durant le front haut, le regard fier, marcha calme et digne vers sa nouvelle prison. Arrivé aux Jacobins il y fut enfermé et confié à une garde de vingt-cinq soldats commandés par un de ses plus grands ennemis nommé Chapelier.

N'osant pas juger Duranti les dix-huit projetèrent de le faire périr dans un mouvement populaire. Pour y parvenir on songea tout d'abord à le transférer dans la tour Saint-Jean à l'Hôtel de Malthe espérant, dit l'annaliste Lafaille « que passant par la rue des Couteliers qui est le quartier le plus mutin de la ville, il pourrait arriver qu'il y fut égorgé par les artisans de cette rue tous dévoués à la Ligue ». — Mais Duranti étant tombé malade le projet fut abandonné. — Pendant ce temps la fureur

## ***D U R A N T I***

---

populaire commençait à se calmer ; les rebelles désespéraient déjà de trouver une occasion favorable pour jeter à la rage du peuple la victime qu'ils avaient résolu d'immoler. Les rassemblements devenaient moins tumultueux et les choses en seraient peut-être restées là sans un incident qui devint le prétexte d'une nouvelle explosion de haine. — L'avocat-général Daffis qui s'était réfugié dans sa maison de campagne à Ranguéil écrivit, dès qu'il connût le danger que courait son beau-frère, au maréchal de Matignon, au premier président du Parlement de Bordeaux et au roi lui-même pour les informer de la détention de Duranti. Il les conjurait d'envoyer au plus vite des troupes pour faire rentrer les factieux dans le devoir. Malheureusement ces dépêches furent interceptées par les émissaires des ligueurs et remises à l'avocat Tournier. Celui-ci convoqua aussitôt une assemblée générale à l'Hôtel de Ville pendant que les crieurs publics parcouraient

## D U R A N T I

les rues en proclamant que le premier président avait tramé un complot dans sa prison et qu'il voulait livrer Toulouse à l'armée royale et aux hérétiques. — Ces paroles trouvèrent de nombreux échos dans une multitude aveuglée par la fureur. — Avant la fin du jour le tumulte devint effrayant et la populace passa la nuit dans les églises à prier et à entendre les sermons de ses prédicateurs exaltés.

Le lendemain, 10 février 1589, plus de deux mille personnes enivrées de fanatisme partent de la place Saint-Georges où elles s'étaient assemblées et arrivent en hurlant devant le couvent des Jacobins. Ne pouvant briser la porte de la rue Pargaminières à coups de hâche, la foule y met le feu, puis elle se précipite dans le couvent et ses cris de mort arrivent jusqu'au cachot de Duranti où se trouvaient quelques pères Jacobins. Les moines fondent en larmes. Le premier président se lève et attend. Sa femme qui partageait depuis quelques

## **D U R A N T I**

---

jours sa captivité le supplie de se sauver par une porte dérobée. Duranti encore une fois refuse. « Je ne ferai jamais rien contre mon honneur, dit-il ; je n'abandonnerai pas volontairement mon poste ; on peut m'y tuer, mais j'aime mieux mourir que de commettre une lâcheté. » — Au même instant Chapelier, le chef des soldats, entre dans la prison l'épée à la main. Il annonce au captif que le peuple l'attend et qu'il faut venir lui parler. Duranti comprend alors que sa dernière heure est venue. Il se met à genoux, recommande son âme à Dieu, puis il adresse à sa femme quelques paroles de consolation et de réconfort. Il revêt ensuite sa robe de premier président et les insignes de sa charge dont il ne se séparait jamais et, tandis que la malheureuse femme s'évanouissait, Chapelier entraîne le magistrat avec violence vers la porte à demi incendiée et, le présentant au peuple, il s'écrie : « Voilà l'homme. » — « Oui ! me voici, s'écria à son tour Du-

## **D U R A N T I**

ranti avec intrépidité, me voici ! Que voulez-vous de moi ? Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui se plaigne que je lui ai fait injustice ? Qu'il s'avance ! Qu'il le dise ! Si vous n'en voulez qu'à ma vie, songez que vous allez vous noircir d'un crime horrible que toute la postérité vous reprochera et qui, tôt ou tard, sera vengé de Dieu et des hommes ! » — A ces mots la foule intimidée s'arrête et reste muette sous ce noble et clair regard. Personne n'osait frapper. Mais d'horribles vociférations partent bientôt des rues adjacentes. Un misérable se précipite sur Duranti et, armé d'une fourchette, lui crève les yeux. Tandis qu'un clerc de l'Université lui décharge un coup d'arquebuse en pleine poitrine. — Le peuple repris alors d'une fureur soudaine se jette sur le cadavre du premier président, le perce de coups de couteaux et de piques, l'attache par les pieds et le traîne dans toutes les rues de la ville en l'accablant des pires outrages. Un hérault pré-

## D U R A N T I

cédait l'ignoble cortège et, portant en guise de bannière un portrait d'Henri III, il s'écriait : « A cinq sols le portrait du tyran pour lui acheter un licou pour le pendre ! » La populace délirante arriva enfin à la place Saint-Georges au pied de l'échafaud où on suppliciait alors les criminels. Là, une poignée de scélérats attache le cadavre avec le portrait du roi à une grille de fer. Puis ils lui crachèrent au visage, lui arrachèrent les cheveux et, le prenant par la barbe, ils le souffletaient en disant : « Le roi t'était si cher, te voilà maintenant avec lui ! » ...Jusqu'à la nuit le peuple vint insulter les restes mutilés de celui qui avait été le premier président du Parlement de Toulouse.

Ainsi périt ce grand magistrat à l'âge de cinquante-cinq ans. Cette population qui l'avait acclamé capitoul, avocat-général, premier président ensuite, le massacrait impitoyablement quelques années plus tard. Et, singulier revirement des passions

## D U R A N T I

humaines, deux ans après, lorsque les esprits furent calmés, la population Toulousaine revenant de ses erreurs passées, faisait à l'illustre victime de ses fureurs, les plus solennelles funérailles en présence du Parlement et de tous les ordres de la ville.



Sept longues années encore après la mort de Duranti, Toulouse va rester plongée dans l'horreur de la guerre civile. Henri IV, ayant abjuré la religion protestante, était au pouvoir depuis longtemps. Il avait pacifié la France entière, grâce à sa fermeté et à sa sagesse, que notre ville luttait encore et se refusait obstinément à le reconnaître pour roi. Mais la Ligue expirait partout... Toulouse se soumit enfin et l'Edit de Folembray ramena en Languedoc cette paix dont on avait perdu le souvenir. En 1596 le fameux édit de Nantes ouvrait l'ère nouvelle de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse. La sagesse et

## D U R A N T I

la raison avaient enfin triomphé du fanatisme et de la haine ! C'est pour cette grande cause que le premier président Duranti avait lutté de toutes ses forces, c'est en s'efforçant d'en préparer l'avènement qu'il était mort... en martyr !

## BIBLIOGRAPHIE

- AMILHAU (H.). — *Nos premiers présidents*, Paris, 1882, pp. 199 et suiv.
- ARAGON (Abbé). — *Histoire de Toulouse*, Toulouse, 1900, pp. 202, 204 et s.
- ARISTE (Louis) et BRAUD (Louis). — *Histoire Populaire de Toulouse*, Toulouse, 1898, pp. 166 et 171.
- « BIOGRAPHIE TOULOUSAINE », Paris, 1823, tome I, pages 196 et s.
- CAYLA et PERRIN-PAVIOT, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, 1839, pp. 493, 499 et s.
- CHALANDE (Jules), *Histoire des rues de Toulouse*, Toulouse, 1922, II<sup>e</sup> partie, 3<sup>e</sup> fascicule, p. 105.
- « DICTIONNAIRE MORÉRI », Paris, 1759, T. IV, V<sup>o</sup> Duranti pp. 300 et s.
- DOM DE VIC et DOM VAISSETE, *Histoire Générale du Languedoc*, commentée par A. du Mège, Toulouse, 1845, tome IX, pp. 20, 146, 190, 215 et s., 221.
- *Histoire Générale du Languedoc*, édition Privat, Toulouse, 1889, V<sup>o</sup> table, Duranti, tome XII.
- DUBÉDAT, *Histoire du Parlement de Toulouse*, Paris, 1885, tome I, pp. 416, 445 et s., 474, 487 et s.
- DU MAY, *Narratio cædis J. Duranti et J. Daffisi*, Toulouse 1667.

- DURANTI (J. E.), *Quæstiones notatissimæ*, Lyon 1624.  
— *De ritibus ecclesiæ catholicæ*, Rome, 1591.
- DU ROZOY, *Annales de la ville de Toulouse*, Paris, 1776,  
tome IV, pp. 94 et s.
- LAFAILLE, *Annales de la ville de Toulouse*, Toulouse,  
1701. T. II, pp. 266, 370, 416 et s. ; preuves : p. 69.
- LAVISSE, *Histoire de France*, Paris, 1904, T. VI<sup>e</sup>, 1 par  
Mariéjol — Règne d'Henri III : ch. 2 à 9, pa-  
ges 173 et s., 292 et s.
- RABELAIS, *Gargantua et Pantagruel*, Paris, Larousse,  
tome I, p. 151.
- RAYNAL, *Histoire de la ville de Toulouse*, Toulouse, 1749,  
p. 346.